

# L'ATTACHEMENT ENFANT-PARENT

## N'EST PAS AFFECTÉ PAR LES SERVICES DE GARDE

par Eve Krakow

**Les parents peuvent se rassurer : dans la majorité des cas, la fréquentation d'un service de garde quand leurs enfants sont jeunes est sans effet sur la relation d'attachement entre la mère et l'enfant.**

C'est la principale conclusion d'une étude du *Early Child Care Research Network* menée par le *National Institute of Child Health and Human Development* (NICHD), dans laquelle les chercheurs ont voulu vérifier si confier la garde d'un enfant à une autre personne que sa mère durant les premières années a un effet sur la relation d'attachement lorsque l'enfant atteint trois ans. Cette étude a porté sur 1364 familles appartenant à un large éventail de milieux socio-économiques et socio-culturels.

Les chercheurs ont constaté que ni le nombre d'heures passées en service de garde, ni la qualité, ni le type de service ne sont prédicteurs d'un attachement sécurisant à 36 mois. Les enfants dont les interactions avec leur mère étaient déjà compromises constituaient la seule exception. « *Si la sensibilité de la mère était faible et que l'enfant restait plus d'heures en service de garde, la probabilité qu'il soit classé dans la catégorie des enfants à attachement sécurisant était plus faible* », explique Sarah Friedman, une des chercheuses ayant participé à cette étude.

Somme toute, elle croit que cette constatation envoie un message rassurant aux parents. « *Avant l'étude, l'existence éventuelle d'un attachement mère-enfant moins sécurisant chez les enfants fréquentant des services de garde, surtout pendant de longues heures, était source d'inquiétude* », explique-t-elle, en notant que la sécurité de l'attachement est importante puisqu'elle peut rejaillir sur le développement social, affectif et intellectuel de l'enfant. « *Nos constatations démontrent que, en règle générale, cette inquiétude est sans fondement.* »

Selon Virginia O'Connell, directrice des *Nova Scotia's Early Childhood Development Services*, cette étude fait ressortir l'importance du rôle des parents dans le développement de l'enfant et confirme, par conséquent, la nécessité de l'éducation parentale. « *Les parents ne comprennent pas toujours que leur comportement, le modèle qu'ils donnent et leurs capacités d'adaptation interviennent profondément dans le développement de leur enfant.* »

Elle explique également que les éducateurs des services de garde devraient prêter attention aux comportements qui trahissent un attachement insécurisant et une faible sensibilité des parents. Si, par exemple, un enfant qui adopte des comportements positifs dans la journée adopte un comportement évitant et contrôlant quand on vient le chercher, l'éducatrice pourra décider de proposer son aide, avec tact, au parent concerné.

Bien qu'O'Connell pense également que les services de garde à l'enfance réussissent à la majorité des enfants, elle insiste sur la grande importance de la qualité du service de garde, évaluée en règle générale à partir du niveau de formation de son personnel. « *Prenons, par exemple, un programme de très faible qualité, ou un personnel mal formé, associé à un enfant et à un parent dans le besoin : ce cas-là serait source d'inquiétude pour moi* », confie-t-elle. Elle observe aussi que cette étude a ses limites : les mères adoles-



centes et les installations de mauvaise qualité sont moins susceptibles d'y avoir participé. Friedman explique que d'autres analyses, effectuées à partir de la même étude, confirment le lien entre la qualité des services de garde à l'enfance et la qualité des interactions entre les mères et les enfants, des relations entre les pairs, d'autres aspects du développement social et intellectuel, et des performances intellectuelles.

Selon Friedman, comme chaque enfant est différent, les décisions devraient être, en définitive, prises en fonction de chaque enfant. « *Il faut que les parents sachent qu'en général les effets des services de garde à l'enfance sont minimes et que ceux de l'action des familles sont plus importants. Chaque parent doit se pencher sur le cas de son propre enfant. Si les parents pensent que leur enfant ne s'adapte pas bien, ils doivent en parler aux intervenants du service de garde.* »